

**COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 octobre 2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L' an deux mille seize : le 19 octobre à 19h00 le conseil municipal de la Commune de SALSES LE CHATEAU, dûment convoqué, s' est réuni en session ordinaire, à la Cour Carcassonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques LOPEZ :*

*Nombre de Conseillers : en exercice : 23 présents : 19 votants : 23*

Date de la convocation le 10 octobre 2016

**Présents :** BRIGNON Anne-Marie, COMES Angèle, DIAZ Stéphanie, DOUCET Olivier, ESCARE Andrée, GIBERT Jean-Michel, GREGOIRE Marie-Claude IDJELLIDINE Evelyne, LLAMAS Jérôme, LAGARDE Henri, LOPEZ Jean-Jacques, MASNOU Sandrine, MOCQUART Brigitte, NGUYEN Haiï, REKAS Laurence, RIBERT Rémy, RODENAS Josèphe, SANGERMA Pierre, SUBIELOS Lionel.

**Absents :** BIROSTE Anne, CALVELLI Philippe, MARIE Vanessa, TOR Florent

**Procurations :** BIROSTE Anne à LLAMAS Jérôme, CALVELLI Philippe à RODENAS Josèphe, MARIE Vanessa à GIBERT Jean-Michel, TOR Florent à LOPEZ Jean-Jacques

**Secrétaire de séance :** LLAMAS Jérôme,

Les conditions de quorum étant atteintes, Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte,

Monsieur Jérôme LLAMAS est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valablement à la majorité ou à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

**APPROUVE** le compte rendu de la séance du 05 juillet 2016

par 19 voix POUR et 4 CONTRE (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDINE, NGUYEN) et 0 ABSTENTION

**TIRE** un bilan positif de la concertation menée sur le projet de Plan Local d'Urbanisme,

**ARRETE** le projet de Plan Local d'Urbanisme

Par 19 voix POUR et 0 CONTRE et 4 ABSTENTIONS (DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

**DONNE** un avis défavorable au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CLAIRA, motivé par la programmation de l'intégralité des logements sur cette commune alors que le SCOT « Plaine du Roussillon » préconise une répartition équitable au sein de la communauté de communes Salanque Méditerranée

par 18 voix POUR et 0 CONTRE et 5 ABSTENTIONS (BRIGNON, DIAZ, GREGOIRE, IDJELLIDAINÉ NGUYEN)

**DONNE** un avis défavorable au projet de demande d'exploiter une unité de méthanisation et notamment sur la localisation de la parcelle concernée par l'épandage sur la commune de SALSES LE CHATEAU,

par 22 voix POUR et 1 CONTRE (NGUYEN) et 0 ABSTENTION

**REFUSE** le nouvel amendement déposé par Monsieur le Président de la Communauté de Communes Salanque Méditerranée concernant l'extension du périmètre de celle-ci dans l'Aude

par 18 voix POUR et 1 CONTRE (GREGOIRE) et 4 ABSTENTIONS (BRIGNON, DIAZ, IDJELLIDAINÉ, NGUYEN)

**DEMANDE** à Monsieur le Préfet la prorogation de la déclaration d'Utilité Publique du projet de création de voirie en prolongement de la rue des amandiers

par 22 voix POUR et 0 CONTRE et 1 ABSTENTION (NGUYEN)

**APPROUVE** à l'unanimité le rapport d'activité 2015 du SPANC 66

**APPROUVE** le schéma de zonage de distribution d'eau potable

par 22 voix POUR et 0 CONTRE et 1 ABSTENTION (GREGOIRE)

**APPROUVE** à l'unanimité le troisième CONTRAT D'ETANG

**DEMANDE** à l'unanimité un fonds de concours à la communauté de communes Salanque Méditerranée pour un montant de 100 000 €

**APPROUVE** à l'unanimité la reconduction de la convention de mise à disposition du personnel de la communauté de communes Salanque Méditerranée et sa prorogation jusqu'au 31/12/2017

**APPROUVE** à l'unanimité les termes de la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) avec le Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale des P.O

**CONFIRME** à l'unanimité le partenariat avec la Mutualité sociale Agricole sous forme d'un Contrat Enfance et Jeunesse

**APPROUVE** à l'unanimité le principe de participation demandé aux communes de résidence des enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire de SALSES LE CHATEAU  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les conventions de répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques entre commune d'accueil et de résidence

**DECIDE** à l'unanimité de créer un poste de policier municipal au grade de Brigadier

**DECIDE** à l'unanimité de la mise en place de l'indemnité spéciale de fonction pour la filière police municipale

**DECIDE** à l'unanimité que toute demande de clé supplémentaire des bâtiments communaux sera facturée 25€ par clé à l'association demanderesse

**SOLLICITE** à l'unanimité le Conseil Départemental pour la mise à disposition gratuite d'arbres et d'arbustes

**DECIDE** à l'unanimité d'accorder l'indemnité du percepteur sur la base de 100% de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983

**DECIDE** à l'unanimité d'accorder une subvention de 2500 € à l'association Cercle d'Etudes Populaires (Mme ESCARE ne participe pas à ce point de l'ordre du jour)

**DECIDE** à l'unanimité d'accorder une subvention de 500 € à l'association TOUS pour TOUS

**SOLLICITE** à l'unanimité une subvention à l'Agence de l'eau et au Conseil Départemental du montant maximum subventionnable pour la réalisation des travaux de réhabilitation du Forage F3

**SOLLICITE** à l'unanimité une subvention au Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance du montant maximum subventionnable pour la vidéo surveillance du groupe scolaire Claude Simon

**PREND NOTE** des décisions prises par délégation